

1^{er} Atelier sur les MEDA JAA

AMMAN – 7 Avril 2010

CONCLUSIONS

Les Participants du 1^{er} Atelier sur les MEDA JAA, qui a eu lieu à Amman le 7 avril 2010 sont parvenus aux conclusions suivantes après que le Projet Euromed Aviation a présenté les propositions pour établir les Autorités d'Aviation Méditerranéennes Conjointes (JMAA) – 2 projets de documents envoyés le 8 mars 2010.

- Il y un consensus sur l'intérêt d'une telle organisation et tous les pays présents sont d'accord pour continuer à travailler en vue de sa création.
- La structure institutionnelle (arrangements administratifs entre les régulateurs nationaux) est approuvée, mais tous insistent sur la nécessité d'un lien fort entre la future organisation et l'Union Européenne. Un important soutien et une forte implication de la Commission Européenne et de l'Agence Européenne pour la Sécurité Aérienne (AESA) sont jugés nécessaires pour le succès et la durée des JMAA. En particulier, certains considèrent que l'AESA devrait être directement impliquée dans les processus de réglementation et de standardisation à côté des expertises nationales
- Bien que l'étendue de la coopération proposée soit acceptée, les participants recommandent de démarrer par la navigabilité, les opérations aériennes et les licences de personnel. Certains suggérèrent de possibles extensions aux Enquêtes Accident/Incident, Recherche et Sauvetage, Météorologie, Télécoms...
- L'organisation légère (Comité Directeur et Secrétariat) est considérée comme acceptable mais plus de détails sont demandés sur la façon dont le système travaillera (composition du Comité Directeur, présidence du Comité, règles de fonctionnement, nomination du Secrétariat ...). Le processus de prise de décision nécessitera de nouvelles discussions.
- Les suggestions faites pour le fonctionnement des JMAA semblent aussi acceptables bien que des considérations complémentaires devront être apportées aux provisions financières, basées sur des hypothèses de budget qui seront fournies par l'Equipe Projet. A noter que décider pour un pays hôte sera une étape majeure dans la création des JMAA.
- La limitation de participation aux JMAA aux Pays Méditerranéens Partenaires fut notée.



Il fut entendu que l'Equipe Project Euromed Aviation reverra les arrangements proposés sur la base des commentaires faits pendant l'atelier du 7 avril et d'autres qui devront être fournis par la participants avant la fin du mois d'avril.

L'intention de l'Equipe Projet est d'envoyer ses propositions revues avant la fin du mois de mai 2010 et d'organiser un deuxième atelier sur les JMAA, sous réserve d'approbation de la Commission Européenne, en juin 2010 afin que les premiers résultats puissent être présentés à la Conférence Ministérielle Euro-Méditerranéenne des Transports prévue en juillet 2010.

Il fut entendu que l'objectif serait de signer ces arrangements JMAA en novembre 2010 lors des la réunion du Groupe de Travail sur l'Aviation du Forum Euro-Méditerranéen des Transports qui est aussi le Comité de Pilotage du Projet.

Un participant a indiqué que son pays pourrait attendre pour signer les arrangements que son accord euro-méditerranéen sur l'aviation avec l'Union Européenne soit conclu.